CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E152350** **VALABLE JUSQU'AU** **09/12/2026**

ÉDITÉ LE 24/11/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/05/2011

Forme juridique : SARL

Capital : 120 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHALON SUR SAONE 2011B00222

Siret : 531 935 641 00013

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 4312508-001-

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 171097821 M 001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 171097821 M 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 04/10/2025

Raison sociale : SARL MONTILLOT CHRISTOPHE

LE BOURG
N°14 RUE DE LA GUYE
71460 GERMAGNY

Téléphone : 0385492489 **Fax :**

Portable : 06 86 74 28 14

Responsabilité légale :
MONTILLOT CHRISTOPHE GÉRANT

Site Internet :

E-mail : christophe.montillot@wanadoo.fr

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 593 000 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	3	20/10/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025